DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Souligné-sous-Ballon, le 1er septembre 2022.

SOULIGNÉ
SOUS BALLON

Tél : 02.43.27.32.85
mairie@souligne-sous-ballon.fr
souligne-sous-ballon.fr

ORDRE DU JOUR
RÉUNION DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022 à 19H.
à la Mairie (Salle du Conseil)

1) Urbanisme : -Examen des déclarations d'intention d'aliéner.
-Avis sur demande d'extension d'une installation classée d'élevage de volailles de plein air à BALLON-SAINT MARS.
-Acquisition ou non d'une parcelle Rue Saint Martin.
-Remaniement cadastral : Validation ou non de classements de parcelles au domaine non classé ou de division ou abandon de parcelles.

2) Ecoles 2022/2023 : Point.

3) Services périscolaires : Bilans finaux 2021/2022.

4) Ressources humaines : -Adhésion ou non au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence ou autres.
-Suppression ou non du poste d'agent de maîtrise.
-Attribution ou non d'heures supplémentaires aux Adjoints techniques à temps complet.

5) Finances : -Travaux de muret Mairie dans le cadre des travaux d'extension du Centre de secours.
-Adoption ou non de la convention de souscription de la Fondation du Patrimoine.
-Adoption ou non de la convention de projet tutoré relative à la valorisation et gestion d'un espace libéré dans le bas du bourg.

6) Avancement des travaux et projets.

7) Comptes rendus de réunions.

8) Questions et informations diverses.